

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Les objectifs : Soutenir le candidat dans la construction de son projet étape par étape, en partant de l'idée jusqu'à la création opérationnelle de l'entreprise. Gagner du temps par rapport à un effort solitaire et lui donner les outils pour surmonter les difficultés inhérentes à ce type de projet professionnel. Sécuriser son parcours par un œil averti et technique pour lui éviter les embûches et pièges en relation avec l'exercice.

Cet accompagnement individuel permet au candidat :

- De maîtriser son effort dans le temps,
- De prendre ses décisions d'engagement en connaissance de cause,
- De maîtriser l'évolution de son projet par rapport au marché,
- D'être soutenu dans les périodes de doute et de gérer les aléas d'un parcours de créateur,
- D'avoir un accès privilégié à l'information autour de la création d'entreprise.

Programme :

7 phases distinctes sous la forme d'entretiens individuels d'une durée moyenne de 2 heures qui permettent de travailler progressivement sur :

- **1 – La formulation du projet :** Quel concept accessible et communicable au plus grand nombre,
- **2 – L'offre, le Mix produit :** Quel est le catalogue des produits, des prestations, le positionnement sur le marché,
- **3 – L'étude de marché :** Quel marché, quel chiffre d'affaires prévisionnel, les valeurs ajoutées distinctives par rapport à la concurrence,
- **4 – La stratégie commerciale :** Quels moyens en communication et outils commerciaux pour favoriser et développer le CA,
- **5 – Le dossier financier :** Plan de financement, Compte de Résultat et plan de Trésorerie prévisionnels,
- **6 – Le Business Plan :** Rédaction et construction du BP,

- **7 – Les Statuts et les formalités d'immatriculation :** Choix du statut juridique, social et fiscal, rédaction des formalités et enjeux en terme de responsabilités.

Cible :

- Les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise.

Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cet accompagnement, excepté pour les projets sur un secteur réglementé ou un métier exigeant des formations spécifiques.

Tarif :

Il s'agit d'un forfait comprenant les entretiens (20 à 30 h) avec un consultant étalés sur 9 à 18 mois, selon la nature, les contraintes et les exigences du projet.

- Nous consulter :

CAPFI ASSOCIES
01 53 24 14 05
paris@capfiassocies.fr